

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT N° 2023-1273  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2015-844  
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 8 janvier 2024, le conseil a adopté le règlement N° 2023-1273 modifiant le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda afin de modifier le plan de zonage afin d'agrandir la zone « 3040 » vers le sud et l'est d'une superficie d'environ 20 000 mètres carrés, à même une partie de la zone « 3020 », qui sont situées dans le quartier Noranda-Nord, dans le secteur sud-ouest de la rue Saguenay, entre les rues Dufresnoy et Gaston-Rheault.

Le règlement N° 2023-1273 est entré en vigueur le 16 février 2024 et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de février 2024  
et publié le 28 février 2024



Angèle Tousignant, greffière